

Cabinet Paul JOVES

57 AV. Gal. De Gaulle
66160 LE BOULOU

Tél : 04 68 83 02 17

paul.joves@mma.fr

N° Orias 07011796 - www.orias.fr

ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE
SAISON 2022
PROFESSIONNEL DU LOISIR
CONTRAT MMA ASSURANCES 147.153.845

Valable pour la période du 01/06/2022 au 31/05/2023

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA I.A.R.D. atteste que la société

SARL EXPERTISE VERTICALE – DEVERSUD

CR32

41 Chemin del Vives

66000 PERPIGNAN

Est titulaire, pour les activités suivantes :

Parcours acrobatique en hauteur mobile avec montage

Mur d'escalade mobile avec montage

Revente d'activités sportives réalisées par des moniteurs agréés ou exercées par l'assuré:

Escalade, via ferrata, canyoning, spéléologie, PAH, randonnées, VTT

du contrat n° : 147.153.845 qui garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle qui peut lui incomber.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle ne peut engager MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA I.A.R.D. en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère.

Fait à Le Boulou, le 30 JUIN 2022.

L'assureur, par délégation, l'Agent Général,